

Détail de la réunion					
Date	12/11/2025	Nombre total de votants	10 présents		
Heure prévue	18H00				
Heure effective	18H15	Nombre d'observateurs			
Heure de fin	23h40				
Personnes présentes					
Atteinte du Quorum		Oui			
Lieu		LFL			
Durée de la réunion		5h25			
Type de réunions	CG	X			
	CG extraordinaire				
	AG				
	AG extraordinaire				
Prochaine réunion	CG	Date	03/12/2025		
Membres élus		Membres de droit		Invités	
Caline DJIOWA	X Visio	Lionel VIGNACQ	X	Jérôme CHALENCON	Abs excusé
Velma MENSAH	X	David GUEHENNEC	X Visio	Nathalie PARISOT	Abs excusée
Diane ADOU	X	Sylvain ATTOH-MENSAH	X		
Mariama ALOU HAROUNA	X	Jean-Philippe MAIZOUE	Abs excusé		
Folly KUEVIDJIN	Abs	Jean-Christophe BEGUE	X		
Edem ADJAMAGBO	X	Christophe LABORDE	X		
Aissata MAIGA	X	Mohamed DIB	X		
Amavi KOLAGBE	X				
Bocar-Alpha BA	X				
Benjamin PERRIN	X				
Yohann ZABA	X				

<b>Ordre du Jour</b>	
#1	Présentation et approbation de l'ordre du jour
#2	Intégration des nouveaux membres : présentation et fonctionnement du comité de gestion
#3	Candidatures et validation pour le poste de trésorier principal
#4	Compte-rendu de la réunion RH dialogue social du 3 novembre
#5	Point finances : ► Point OTR et douane ► Travaux à prévoir (budget 2026 ou suivants) : panneaux solaires, projet piscine, couverture du terrain de sport, rénovation foyer et local restauration ► Simulations augmentation frais de scolarité de 1 et 2% ► Prêt scolaire agents d'exécution ► Point plan stratégique de développement
#6	Mise à jour du règlement intérieur du travail
#7	Questions diverses : ► Offre CANAL+/GVA pour Internet ► Projet d'accord de l'éducation nationale togolaise au Lycée français

<b>ITEM #1</b>	<b>Présentation et approbation de l'ordre du jour</b>
----------------	---

**Résumé des discussions**

Mme DJIOWA donne lecture de l'ordre du jour. Le point dans les questions diverses sur le projet d'accord avec le ministère togolais de l'éducation nationale est ajouté par M. VIGNACQ. Un point sur les pistes d'amélioration continue du cadre procédural interne au comité de gestion est ajouté au point 6 par M. BA ainsi qu'un point sur la relation entre l'AEFE et l'établissement.

<b>ITEM #2</b>	<b>Intégration des nouveaux membres</b>
----------------	---

**Résumé des discussions**

Les membres se sont présentés et le CG a accueilli M. Perrin pour sa première participation.

<b>ITEM#3</b>	<b>Candidatures et validation pour le poste de trésorier principal</b>
---------------	--

**Résumé des discussions**

Mme DJIOWA demande que, suite à la démission du trésorier principal M. DU MESNILDOT, il soit remplacé. Ce poste est obligatoire statutairement, le membre du comité doit être de nationalité française. M.A DJAMAGBO précise la fonction de ce poste : il signe les règlements par chèque ou virement des dépenses de fonctionnement, il peut accompagner le DAF dans la construction du budget et décide du bien-fondé des dépenses d'investissement et des travaux. Il représente l'interface entre le DAF qui est un personnel de l'AEFE et le comité de gestion. C'est

une garantie de bonne gestion. Mme DJIOWA précise que ce poste n'est pas cumulable avec les fonctions de président et vice-président et rappelle le principe de classe de signatures. Ce rôle doit être pourvu assez rapidement.

Il a été décidé de laisser un délai jusqu'au vendredi 14 novembre 2025 pour recevoir les candidatures. Au cas où il y aurait plusieurs candidatures, elles seront départagées par un vote à distance.

**ITEM#4**

**Compte-rendu de la réunion RH dialogue social**

**Résumé des discussions**

Mme DJIOWA a informé les membres de la réunion qui s'est tenue le 3 novembre avec les délégués du personnel. Elle rappelle que ces réunions se déroulent dans un climat apaisé et sont très constructives, ce qui démontre une avancée dans le dialogue social.

M. ADJAMAGBO déclare que cinq points étaient à l'ordre du jour, il propose d'en faire le résumé :

- le premier point portait sur les augmentations des salaires et le niveling des grilles en janvier 2026 : Il rappelle que l'établissement dispose de deux grilles salariales distinctes pour les personnels, selon leur date d'embauche. Il rappelle le contacte de l'instauration de la seconde grille ainsi que la logique adoptée pour l'harmonisation des grilles.

Cette logique repose sur deux conditions : une hausse des effectifs et une augmentation annuelle des frais de scolarité. Les deux conditions ayant été remplies l'année précédente, les salaires ont pu être réévalués. Les délégués demandent maintenant si cette harmonisation pourra se poursuivre l'année suivante. La progression des effectifs est déjà confirmée ; la question des frais de scolarité sera examinée lors de l'assemblée générale de décembre dans le cadre du vote du budget.

La hausse des effectifs à la rentrée 2025 étant effective, une des conditions est remplie. La deuxième sera débattue à l'AG de décembre avec le budget, à savoir l'augmentation des frais de scolarité de 2%.

Mme DJIOWA fait remarquer que si l'AG ne vote pas le budget avec les 2% d'augmentation des frais de scolarité, les conditions ne seront pas réunies, un second budget sera présenté et l'augmentation des salaires ne pourras pas se faire.

Mme DJIOWA propose un vote pour l'augmentation des frais de scolarité de 2%:

VOTE	10 votants
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	4
CONTRE	0
ABSTENTION	6

L'augmentation de 2% des frais a été adoptée.

- Le second point est relatif à l'assurance Gras Savoye des personnels. Les personnels ne sont pas satisfaits du remboursement accordé. Pour rappel, l'établissement contracte depuis des années une assurance maladie Groupe pour tout son personnel. Depuis janvier 2024, le Togo a mis en place l'AMU pour tous les employés qui cotisent à hauteur de 5% de leur salaire, l'AMU est une couverture maladie qui utilise le service public de santé. Les employés ont une carte et sont couverts pour leurs frais médicaux. Ce système en place pour la 2<sup>ème</sup> année est maintenant opérationnel. Les employeurs sont donc invités ainsi que les assureurs à proposer à leurs personnels et clients une assurance complémentaire et non plus une couverture concurrentielle de l'AMU. Cette complémentaire viendrait prendre en charge la part non remboursée par l'AMU et serait plus avantageuse pour les personnels qui se plaignent des mauvais remboursements sur certains actes.

Mme DJIOWA propose de faire une étude spécifique de coût pour une assurance complémentaire, les délégués doivent fournir une liste des soins qu'ils souhaitent voir mieux remboursés par ordre de priorité.

Vote pour trouver une assurance complémentaire plus adaptée aux besoins du personnel :

VOTE	10 votants
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	10
CONTRE	0
ABSTENTION	0

- Le troisième point est relatif aux travaux envisagés et subventions

Mme DJIOWA explique que les personnels demandent à être plus impliqués dans les initiatives relatives aux travaux d'investissement dans l'établissement. La réponse qu'il leur a été donnée est qu'ils sont généralement à l'origine de ces travaux, à travers le partage des problèmes rencontrés, des besoins etc. comme dans le cadre du projet piscine ou la rénovation des salles de classe par exemple.

- Le quatrième point est une demande pour étendre la réduction des frais de scolarité aux frais d'inscription des enfants des personnels.

M. LABORDE rappelle que les enfants des personnels bénéficient d'un abattement de 40% sur les frais de scolarité uniquement. Les représentants des personnels demandent la même exonération sur les droits de première inscription.

Mme DJIOWA demande un vote pour l'abattement de 40% sur les droits de première inscription des enfants du personnel en contrat local :

VOTE	10 votants
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	10
CONTRE	0
ABSTENTION	0

- Le cinquième point est une doléance sur deux sujets :

- la possibilité d'une surveillance gratuite pour les enfants des enseignants lors des réunion le matin ou le soir

M. DIB déclare avoir mis en place une garderie pour les enfants des enseignants lorsqu'ils ont des réunions le soir pour le 1<sup>er</sup> degré. M. LABORDE dit que le sujet a déjà été traité l'an passé.

- Transformation du prêt à taux zéro en prime pour le personnel

M. ADJAMAGBO explique que cette transformation ne concernerait que les agents d'exécution. Ce prêt est un prêt scolaire proposé tous les ans. Il est remboursable en 10 fois par prélèvement sur salaire. Les personnels souhaiteraient que ce prêt soit transformé en prime de rentrée. Ils ont appuyé cette demande par un courrier signé pas les délégués de tous les collèges. Cette prime compenserait l'abattement consenti aux autres catégories de personnel qui scolarisent leurs enfants au lycée français. Mme DJIOWA résume que l'objet est de transformer le prêt à taux 0 en prime de rentrée, son avis étant que le coût serait minime pour l'établissement. Cette demande concerne 26 agents. Il ne leur serait alors plus possible de contracter un prêt scolaire à l'APELF.

VOTE	10 votants
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	4
CONTRE	6
ABSTENTION	0

A la majorité, le comité de gestion a voté contre la mise en place d'une prime de rentrée scolaire pour le personnel d'exécution. Cette question sera à nouveau débattue sur la base des éléments complémentaires demandés par certains membres.

- Un Noël des enfants du personnel du LFL :

Un avis de non -objection sur le principe, sous réserve du montant du budget de cette fête, est soumis au vote :

VOTE	10 votants
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	10
CONTRE	0
ABSTENTION	0

A la majorité, le comité de gestion a donné son avis de non-objection sur le principe sur l'instauration d'une fête de Noël pour les enfants du personnel du LFL sous réserve du montant du budget de cette fête.

ITEM#5	Point finances
--------	----------------

- Travaux à prévoir :

Sur le projet piscine, M. ADJAMAGBO informe que la commission travaux s'est réunie sur le site de l'école primaire le 10 novembre ; il explique la procédure et le calendrier. Il est proposé que le DAF envoie au comité de gestion les données sur les coûts actuels des séances de natation (transport et location).

<b>ITEM#6</b>	<b>Plan stratégique de développement</b>
---------------	--

#### Résumé des discussions

Un groupe de travail s'est réuni et M. BA a rédigé une version 0. Cette V0 sera finalisée dans les prochains jours puis envoyée aux membres du comité de gestion. Les membres du conseil d'école et du conseil d'établissement seront aussi associés à l'élaboration de ce plan.

<b>ITEM#7</b>	<b>Mise à jour du règlement intérieur du travail</b>
---------------	--

#### Résumé des discussions

Mme ADOU propose que la version actualisée soit soumise au cabinet d'avocats conseil de l'établissement avant transmission au comité de gestion. Le point est reporté au prochain comité de gestion.

<b>ITEM#8</b>	<b>Questions diverses</b>
---------------	---------------------------

#### Résumé des discussions

► Offre CANAL+GVA pour Internet : il est demandé une étude comparative des avantages et inconvénients de cette offre par rapport à l'offre actuelle. L'informaticien de l'établissement nous fera un retour sur l'offre technique.

► Projet de convention avec le Ministère de l'éducation du TOGO : M. VIGNACQ explique qu'un projet de convention entre le MEN et le LFL a été transmis par le Ministre. Il comporte des aspects pédagogiques mais aussi financiers.

Un avis de non-objection sur le principe d'une telle convention est soumis au vote :

<b>VOTE</b>	<b>10 votants</b>
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	10
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Un courrier sera rédigé pour proposer un groupe de travail multipartite pour définir plus en détails les contenus de la convention.

► Pistes d'amélioration continue du cadre procédural interne du comité de gestion : M. BA exprime cette proposition allant dans le sens d'une amélioration ; il souligne notamment l'importance de fixer des règles comme la confirmation de présence, la gestion du temps pour limiter la durée des réunions, les informations nécessaires pour la prise de décision, la vérification du PV, la préparation de la réunion en amont avec la prise de connaissance des documents.

M. ZABA et lui vont se charger de rédiger un projet de cadre procédural qui sera soumis aux membres du comité.

Tous les membres du comité font part de leur soutien dans cette démarche.

Fin de la réunion : 23h40

LA PRESIDENTE

Mme C. DJIOWA



LA SECRETAIRE

Mme F. FOUCHARD

LE PROVISEUR

M. C. LABORDE

